

Taux de travailleurs des 25 à 54 ans

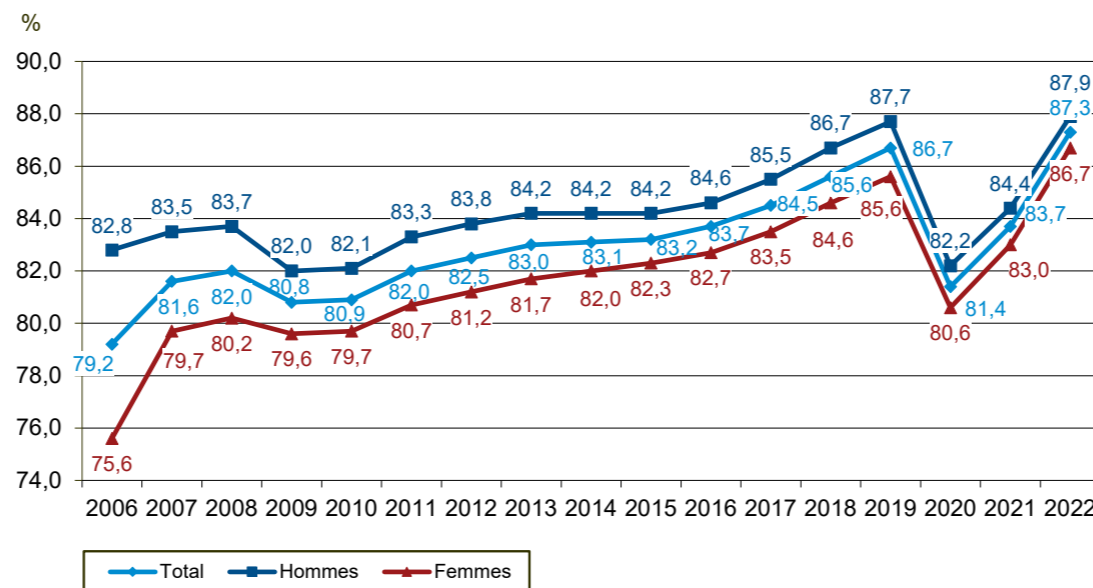
Description

Le taux de travailleurs d'un territoire donné est le rapport entre le nombre de travailleurs de 25 à 54 ans et le nombre de particuliers de 25 à 54 ans de ce territoire ayant produit une déclaration de revenus auprès de Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

Travailleurs : Personnes âgées de 25 à 54 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale, sont également prises en compte dans le nombre de travailleurs.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction de certains renseignements tirés des déclarations de revenus des particuliers de Revenu Québec. Pour déterminer si une personne occupe un emploi durant une partie ou la totalité d'une année civile donnée, l'ISQ se base sur les montants déclarés au titre de revenus d'emploi, de revenus d'entreprise, de l'assurance-emploi, de l'aide financière de dernier recours, de prestations du RQAP et de revenus de retraite. Qui plus est, depuis 2020, les renseignements relatifs à la Prestation canadienne d'urgence (PCU), à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), à la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), à la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (PCTCC) et à la Prestation canadienne pour proches aidants (PCREPA) sont également utilisés pour établir la situation d'emploi des personnes déclarantes.

Ensemble du Québec, 2006-2022



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Note : Données révisées : 2020 à 2021. Données provisoires : 2022. Prochaines données : 2023.

Précaution

Les changements apportés aux programmes d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours ou à certaines mesures fiscales peuvent avoir un impact sur la comparabilité et la continuité chronologique des statistiques.

Analyse

Selon les données provisoires de 2022, le taux de travailleurs chez les personnes de 25 à 54 ans s'élève à 87,3 %. Avant que la pandémie de COVID-19 ne frappe le Québec, le taux de travailleurs de 25 à 54 ans connaissait une croissance ininterrompue depuis la fin de la récession économique de 2008-2009. Le taux de travailleurs de 2022 est maintenant plus élevé que celui pré-pandémique de 2019 qui se situait à 86,7 %.

Le taux de travailleurs des hommes demeure plus élevé que celui des femmes pour la période 2006 à 2022. L'écart le plus important a été observé en 2006 où il se chiffrait à 7,2 points de pourcentage. Par la suite, cet écart s'est amenuisé pour atteindre 1,2 points de pourcentage en 2022.

À noter que les données sur le régime québécois d'assurance parentale ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2007, ce qui explique en partie le bon observé entre 2006 et 2007, surtout chez les femmes en âge d'avoir des enfants.

Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à de plus petites échelles territoriales est invité à consulter le [fichier de données](#).